ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Intérieur

DIRECTION GENERALE DES COLLECTIVITES LOCALES
DIRECTION DES FINANCES LOCALES

N° : F/P20218144
Date : 26/02/2018

AUTORISATION DE PROGRAMME

Portant ouverture d'une recette et d'un crédit supplémentaire au budget de
la Commune de: TAN TAN
la Province de: TAN-TAN
(Gestion 2018)

Le MINISTRE DE L'INTERIEUR

Vu le Dahir n° 1.15.85 du 20 Ramadan 1436 (07 juillet 2015) portant promulgation de la loi n° 113.14 relative aux communes;

Vu le Décret n° 02.17.451 du 04 rabii I 1439 (23 novembre 2017) portant règlement de la comptabilité des communes et des établissements de coopération intercommunale

A la demande de l'ordonnateur du budget de la Commune de: TAN TAN

- DECIDE -

ARTICLE PREMIER: Il est ouvert au budget de la Commune de: TAN TAN pour la gestion 2018 un crédit d'engagement de UN MILLION TROIS CENT VING-DEUX MILLE de dirhams (1,322,000.00 dhs) pour la réalisation des investissements ci-après:

Code budgétaire			Rubrique et nature des travaux	Crédit d'engagement	Crédit de paiement
Chap.	Art.	Parg.			
10	12	10/11	Acquisition d'un camion citerne	800,000.00 dhs	0.00 dhs
10	12	10/11	Acquisition d'un véhicule 4*4 équipé de matériel de jardinage	522,000.00 dhs	0.00 dhs
Total				1,322,000.00 dhs	0.00 dhs

ARTICLE DEUX : Les crédits de paiement pour la consolidation des crédits d'engagement visés à l'article premier seront engagés sur une recette d'égale importance à inscrire à la deuxième partie du budget sous la rubrique ci-après:

Chap.50 - Art.20 - Parag.10 **: Part dans le produit de la TVA (Dotations spéciales d'Equipement)**

ARTICLE TROIS: L'Ordonnateur du budget de la Commune de: TAN TAN et le trésorier intéressé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente autorisation.

RABAT, LE 15 MARS 2018

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR

POUR AMPLIATION

P. le Ministre de l'Intérieur et par Délégation
Le Gouverneur, Directeur
des Finances Locales

Signé : Hamza BELKEBIR